

Energie

Lyon mise gros sur la chaleur renouvelable

La métropole de Lyon fait un point d'étape sur le développement de la chaleur renouvelable et de récupération sur son territoire, l'un des principaux axes de sa politique énergétique.



Mémo

13,5 M€ de « primes éco-chaleur » pour une capacité de production de chaleur renouvelable de 30 GWh/an.

160 000 équivalents-logements raccordés à des réseaux de chaleur en 2026.

Elle fait l'objet de toutes les attentions de la métropole de Lyon (Rhône). « La chaleur est un gros pilier de notre transition énergétique », souligne Philippe Guelpa-Bonaro, vice-président du Grand Lyon en charge de l'énergie. Elle représente la moitié de l'objectif de développement des énergies renouvelables et de récupération (ENR&R) sur le territoire lyonnais. Tous vecteurs énergétiques confondus, le plan climat air énergie territorial ambitionne de passer entre 2013 et 2030 de 7 à 17 % des besoins couverts par une production locale à partir d'ENR&R, soit une augmentation de 2,2 TWh. Sur cette hausse de 10 %, près de la moitié (4,5 %) concerne la chaleur.

La métropole compte notamment sur la « prime éco-chaleur ». Ce dispositif est financé par l'Ademe, via le fonds chaleur, mais c'est bien le Grand Lyon qui instruit les dossiers. La prime s'adresse aussi bien aux communes et bailleurs sociaux qu'aux entreprises et copropriétés. Elle soutient à la fois des études et des travaux pour des projets de chaufferies bois, de géothermie ou encore de solaire thermique.

Le succès semble au rendez-vous, comme l'illustre le bilan de la première phase du dispositif. Entre 2020 et 2023, 47 études ont été aidées et 30 projets sont en phase travaux, pour une enveloppe de 3,2 millions d'euros. Dans le détail : 4 installations solaires, 9 de géothermie, 17 de biomasse et de réseaux de chaleur. L'ensemble doit permettre de produire 10,3 gigawatts-heure (GWh)/an.

Sur ce constat, « l'Ademe a renouvelé le dispositif pour la période 2023-2026 avec un triplement de l'objectif », souligne Philippe Guelpa-Bonaro. L'objectif de cette deuxième phase : 13,5 millions d'euros à distribuer ; 82 projets à aider en phase travaux pour une capacité cumulée de 30,2 GWh/an. Un an après son lancement, où en est cette deuxième phase ? Fin juin, 2,5 millions d'euros avaient été attribués à 17 projets pour une production de 4 GWh/an.

« La prime est globalement un succès », se félicite l'élu. Mais au-delà des chiffres, à qui profite-t-elle ? « Le dispositif est plutôt tracé par les bailleurs sociaux et les promoteurs immobiliers. Après des communes, c'est plus compliqué. Nous le regrettons, mais nous constatons qu'elles passent peu à l'acte », indique Philippe Guelpa-Bonaro. Comment l'expliquer ? Une difficulté à se projeter alors que ces projets nécessitent de gros investissements pour des gains s'étalant sur la durée ? Des contraintes budgétaires, malgré un niveau de subvention pouvant atteindre 70 % ? Difficile de connaître précisément à ce stade la raison de ce manque d'engouement auprès des communes. Quoi qu'il en soit, pour la métropole, cette prime vient compléter la politique menée par ailleurs dans les réseaux de chaleur. En 2020, ils approvisionnaient sur son territoire l'équivalent de 80 000 logements. Puis 110 000 fin 2023 et l'objectif est désormais d'atteindre les 160 000 en 2026 et 200 000 en 2030. Le tout en verdissant la chaleur délivrée en passant de 60 % d'énergies renouvelables et de récupération

en 2020 à 66 % fin 2023, puis « un peu plus de 75 % » d'ici à 2026.

Le territoire du Grand Lyon dispose pour l'instant de sept réseaux de chaleur en fonctionnement, dont six en concession et un en marché d'exploitation. Des projets d'extension et de densification sont prévus, mais la métropole souhaite aussi en construire trois nouveaux. Cet été,



Un futur réseau de chaleur est prévu sur l'ouest de la métropole de Lyon (Rhône).

elle a par exemple validé le lancement d'un nouveau réseau, présenté comme l'un des plus grands de France. Pour un investissement de « plus de 200 millions d'euros », exploité en délégation de service public pour une durée de vingt-cinq ans, il est censé alimenter l'équivalent de 25 000 logements. C'est-à-dire délivrer 240 GWh/an dans l'ouest de la métropole. Le démarrage des travaux est prévu fin 2026. |

Par Thomas Blasseville